

VEILLE ECOLOGIQUE

The afterlife of a tree

A. Bobiec et al. (2005)
252 pages, WWF Poland, Varsovie

La vie des arbres après leur mort est le sujet de ce livre. A l'heure où la lutte pour le maintien de la biodiversité est sur toutes les lèvres, le maintien du bois mort en forêt est un enjeu capital.

Dans la forêt du Parc National de Bieloweza (Pologne), une des dernières forêts naturelles d'Europe, la moitié de la diversité spécifique ainsi que 20% de la biomasse sont dépendants de la présence du bois mort. Celui-ci est encore trop souvent considéré comme un incubateur de peste forestière, aussi la gestion traditionnelle entraîne la disparition du bois mort.

Ce livre permet de tirer des enseignements pour améliorer la gestion courante des forêts. Par exemple, dans une forêt non exploitée en zone tempérée comme Bieloweza, il y a entre 60 et 75 m³ de bois mort par hectare ; alors que la plupart des forêts françaises (90%) en ont moins de 5 m³. Dans cet ouvrage, qui illustre bien l'importance des zones protégées forestières qui manquent cruellement dans toute Europe de l'ouest (et particulièrement en France), vous aurez une approche nouvelle de la composante « bois mort » dans les forêts exploitées et de la restauration de la biodiversité forestière.

Ce livre est tout à fait recommandé à toute personne s'intéressant aux vieux arbres, à la forêt et à la conservation de la biodiversité forestière.

Jean-François Asmodé

LE POINT SUR...

La notion d'habitat

En écologie, la notion d'habitat ne peut être séparée de celle d'espèce. L'habitat désigne un milieu de vie pour des espèces parfois nombreuses et spécifiques.

La définition d'un habitat peut se faire en référence aux espèces qui y sont plus ou moins strictement inféodées. Par exemple, l'habitat de la Roussette effarvate est la roselière à phragmites. Mais il est souvent bien difficile de définir l'habitat d'une espèce. Ainsi, l'habitat d'une chauve-souris est à coup sûr les gîtes (reproduction et d'hivernage), mais ne doit-on pas citer aussi son territoire de chasse qui peut être très varié (zone bocagère, rivières...). Quelle portion de territoire prendre en compte ?

Cet exemple illustre la difficulté à définir l'habitat d'une espèce, en particulier pour les animaux dont la mobilité ou les exigences écologiques sont peu ou prou développées.

C'est pourquoi la définition de l'habitat se fait en général, non pas à partir d'une espèce, mais à partir de la végétation (nature et répartition des plantes - très liées à la nature du sol), et de caractéristiques physiques. Une dénomination scientifique basée sur les règles de la phytosociologie est souvent retenue (cf. Directive "habitats", codes Corine biotope). Par exemple, la prairie calcicole à orchidées sera appelée *Mesobromion*.

Les grands types d'habitats sont par exemple les forêts, les landes, les prairies... Au sein de chaque type d'habitats, différents milieux constituent autant d'habitats (exemples : lande humide, lande sèche). La notion d'habitat est donc définie à une échelle donnée.

Pour conclure, il faut souligner l'intérêt d'une telle approche "habitats" dans le cadre des aménagements. Il s'agit de prendre en compte non seulement les espèces mais aussi leur milieu de vie (ou biotope). D'où la définition d'habitats dits "prioritaires" dans la directive européenne. Ils correspondent à des milieux rares ou qui abritent des espèces remarquables comme le rarissime Sisymbre couché, et qui doivent absolument être préservés.

Philippe Thévenin

Le coup d'œil d' O.G.E. : Très vieille souche d'aulne (RNR du marais de Larchant), Jean-François Asmodé



La lettre d'O.G.E.

Ce document est réalisé par la société O.G.E. à destination de ses partenaires professionnels exclusivement.
O.G.E. - 5, boulevard de Créteil - F-94100 Saint-Maur-des-Fossés - Tél. 01 42 83 21 21 - Fax 01 42 83 92 13 - mél : contact@oge.fr
Directeur de la publication : J.-F. Asmodé - Rédaction : J.-F. Asmodé, V. Vignon, C. Laury, O. Roger, O. Labbaye, P. Thévenin & A. Baghli

La lettre

de l'Office de Génie Écologique

ÉDITO

Peu de temps avant la tenue du "Grenelle de l'Environnement", nous souhaitons vous présenter des projets développés tous les jours par notre société dans son action au service de ses clients et de la nature.

Le premier dossier présente le bilan environnemental de la LGV Est européenne (Paris - Strasbourg). En effet, lorsqu'une infrastructure de transport est construite, des mesures de réduction ou de compensation des impacts sont proposées. Le bilan permet de savoir si ces mesures sont efficaces ou non, de façon à ce que les connaissances puissent progresser pour une meilleure intégration des futurs projets.

Le deuxième dossier concerne la mise en place du pâturage extensif. C'est un outil de gestion de plus en plus utilisé pour entretenir des milieux difficiles, où la gestion est fort coûteuse. Nous accompagnons nos clients dans ce domaine, surtout en zone périurbaine.

Lorsque l'on installe du pâturage sur un site, de nombreuses connaissances sont nécessaires : le maniement des animaux, le chargement du site, etc..

OGE accompagne les collectivités ou bien les particuliers tout au long de ces étapes. Nous organisons également des séances de formation avec notre partenaire, la Réserve Naturelle Régionale des Courtils de Bouquelon, située au marais Vernier en Haute-Normandie. Lors de ces sessions de formation, nous alternons la théorie (le rôle bénéfique du pâturage extensif) et la pratique avec la visite des animaux au sein de la réserve.

Voici deux exemples de nos actions pour le maintien de la biodiversité.

Vous souhaitant une bonne lecture ...

Jean-François Asmodé

(Retrouvez nous sur www.oge.fr)

La LGV Est européenne et l'environnement : bilan environnemental

La ligne à grande vitesse (LGV) Est européenne, inaugurée le 15 mars 2007, fait l'objet, comme tout grand projet d'infrastructure, d'un bilan environnemental ou bilan L.O.T.I.*. Celui-ci porte sur toutes les thématiques environnementales : agriculture, air, bruit, eaux souterraines, eaux superficielles, faune, flore, paysage.

L'équipe retenue par Réseau Ferré de France en 2005 - dans laquelle OGE est co-traitant - est chargée de réaliser le bilan intermédiaire dans l'année qui suit la mise en service de la ligne, depuis le 10 juin 2007.

Notre bureau d'études réalise les parties relatives aux milieux naturels des différents documents à produire : état avant travaux, bilan de la phase travaux, contrôle de conformité et bilan intermédiaire.

Pour ce dernier, 31 sites font l'objet de suivis afin d'évaluer l'efficacité des mesures de réduction des impacts de la LGV Est européenne sur les milieux naturels. Ces suivis ont débuté en 2006 et se poursuivront jusqu'en 2008. Ils concernent : la flore et les lisières, les mares et les batrachoducs, l'avifaune, les chauves-souris, les insectes, les peuplements aquatiques et l'efficacité des passages pour la grande faune et la petite faune (PGF et PPF).

OGE est chargé du suivi de 20 des 31 sites sélectionnés, de la coordination et de la synthèse des suivis réalisés par les sous-traitants et les prestataires annexes pour les 11 sites restants. Cette mission représente un travail important entre 2005 et 2008. Par exemple, 10 PGF et 9 PPF ont été équipés de pièges photographiques et les photographies sont relevées et analysées respectivement tous les mois et tous les deux mois.

Aussi, nous vous tiendrons régulièrement informés dans la Lettre d'OGE des résultats des suivis. Suite au prochain numéro...

Claude Laury

* Loi d'Orientation des Transports Intérieurs du 30 décembre 1982 modifiée par la circulaire du 15 décembre 1992.

SOMMAIRE

Page 2 : **LES DOSSIERS D'O.G.E.**
Le pâturage extensif : un outil de gestion écologique

Page 3 : **ENTRETIEN AVEC ...**
Olivier ROGER, chargé d'études à O.G.E.

INITIATIVE :
Un livre sur le loup

Page 4 : **NOUVELLES BRÈVES**
Veille écologique : The afterlife of a tree
Le point sur : la notion d'habitat



Le pâturage extensif : un outil de gestion écologique

De nombreux gestionnaires d'espaces protégés tels que les réserves naturelles régionales (RNR) ou les espaces naturels sensibles (ENS) recourent aujourd'hui à des modes de gestion écologique de leurs sites.

Parmi ses diverses compétences, O.G.E. a développé depuis une dizaine d'années le métier d'assistance à maîtrise d'ouvrage ; notamment au service des gestionnaires des réserves naturelles régionales ou des bases de loisirs d'Île-de-France.

Dans ce cadre, nous avons été sollicités pour la définition et l'application du plan de gestion de la RNR des Grands Réages et du Bois de Jarcy (Commune de Varennes Jarcy, 91), ainsi que de celle des Près du Marais et du Clos de la Salle (Commune du Mesnil-le-Roi, 78). Ces deux espaces protégés présentent des milieux humides en raréfaction.

Parmi les actions possibles dans le cadre du plan de gestion, le pâturage extensif apparaît comme l'outil de gestion permettant d'une part de favoriser la biodiversité des sites, et d'autre part de valoriser ceux-ci par des actions pédagogiques sensibilisant le public aux questions environnementales.

QUEL INTÉRÊT ?

Le pâturage extensif est bien adapté pour gérer des zones enrichies. Il permet la restauration de milieux prairiaux abandonnés grâce à la présence des animaux qui, par leur action, permettent à la végétation herbacée de se développer et de fleurir, tout en empêchant la progression des arbres et des arbustes. Une partie importante du travail d'ouverture du milieu par le pâturage extensif se fait à la mauvaise saison au moment où les animaux consomment plus les ligneux.

L'action du pâturage crée une mosaïque dans les structures végétales, avec des zones broutées et maintenues très rases, des zones de refus constituées de végétaux non consommés, des zones intermédiaires et des endroits davantage piétinés avec sol décapé.

Cette hétérogénéité entraîne avec elle une multitude de niches écologiques différentes utilisables par de nombreuses espèces tant végétales qu'animales (insectes et leurs prédateurs). Autre intérêt, ce mode de gestion est particulièrement adapté pour les zones humides ou pentues (coteau calcaire), qui ne permettent pas la mécanisation.



Pâturage extensif par des poneys au niveau des Près du Marais (RNR du Mesnil-le-Roi)

QU'EST CE QUE LE PÂTURAGE EXTENSIF ?

Par définition, le pâturage extensif consiste à installer des herbivores en faible densité. C'est un mode de gestion particulièrement adapté aux milieux ouverts qui permet de limiter l'enfrichement du milieu et de favoriser la diversification de la végétation herbacée : le but étant de maintenir et de restaurer le potentiel biologique optimal de ces milieux.

QUEL HERBIVORE POUR QUEL MILIEU ?

Nous recommandons l'utilisation, en densité contrôlée, de races rustiques de bovins (Highland, Pie-noire...), d'équins (Camargue, Konik...) ou d'ovins (Solognot, Shetland...) dont l'expérimentation a été concluante sur chaque type d'habitat : prairie humide, landes, pelouses sèches, tourbières... Il ne s'agit pas d'introduire n'importe quelle race domestique dans un milieu donné en se basant



Vache Highland récemment introduite dans la RNR de Varennes-Jarcy

seulement sur un critère subjectif comme l'esthétique de l'animal. Les chevaux et les bovins sont le plus souvent utilisés dans les zones humides alors que le mouton, la chèvre et l'âne le sont dans les milieux plus secs.



Une clôture adaptée est gage de sécurité pour les animaux et le public

Aussi, il est nécessaire d'équiper les espaces dédiés au pâturage extensif de clôtures adaptées pour contenir les animaux sur le site et assurer la sécurité des promeneurs et des enfants. Ces espaces sont en effet souvent sollicités dans le cadre des actions pédagogiques de la réserve.

La formation du personnel amené à s'occuper des animaux est tout aussi importante. O.G.E. dispense les conseils et les formations nécessaires.

Enfin, des suivis scientifiques sont nécessaires afin d'évaluer les résultats de ce mode de gestion. C'est pourquoi nous avons prévu dans le plan de gestion des RNR de Varennes-Jarcy et du Mesnil-le-Roi, des inventaires faune et flore afin d'évaluer les conséquences du pâturage extensif sur la biodiversité.

Adil Baghli

ENTRETIEN AVEC : Olivier ROGER, chargé d'études à O.G.E.

En quoi consiste votre travail ?

Je suis chargé d'études spécialisé en botanique. Je fais donc des relevés et des analyses floristiques, autant dans le cadre de simples diagnostics que dans celui d'études d'impacts, d'études d'incidences ou de plans de gestion. Pour plusieurs projets, je coordonne l'étude et le travail de mes collègues, ou de prestataires externes, et je participe alors aux réunions avec nos clients et nos partenaires.

Enfin, je réponds aux appels d'offre, une démarche commerciale nécessaire pour la pérennisation d'O.G.E.

Plus précisément, quel est dans votre discipline le ou les sujets qui vous tiennent le plus à cœur, à titre professionnel ou privé ?

En premier lieu, c'est la définition des groupements végétaux, ces cortèges qui sont une des composantes et aussi l'illustration du milieu dans lequel ils se trouvent. Cet aspect de la botanique est nécessaire, car il éclaire sur les facteurs indispensables à la présence des espèces.

Quelle est votre formation ?

Elle est universitaire. J'ai terminé mon cursus à la Faculté d'Orsay (Paris XI), où j'ai étudié la biologie des populations, avec une option en écologie.

Votre intérêt pour la botanique date-t-il de cette période ?

Non, il date de bien plus longtemps, lorsque adolescent je profitais de mes vacances, et d'une grande partie de mon temps libre, pour parcourir la nature. Du reste, c'est lors de cette période que j'ai acquis un grand nombre de connaissances sur la botanique. Plus qu'une initiation, ce fut une formation de terrain sans laquelle je n'aurais pas pu faire mon métier, le savoir délivré en Faculté étant assez lacunaire dans ce domaine.

Ce thème est directement lié au second sujet, le génie écologique qui consiste à créer, ou à recréer, des conditions favorables au maintien ou à l'apparition d'espèces sensibles. Ce n'est bien évidemment pas une science exacte mais un savoir-faire, fruit d'expériences qui ont fait leurs preuves.

Sur le plan privé, la passion des plantes s'est alliée à une seconde : la photographie. Je réalise de nombreux clichés de plantes dans le cadre de la constitution d'un herbier photographique, et je suis président de la Société de Photographie d'Histoire Naturelle située à Paris au Muséum National d'Histoire Naturelle.

Avez-vous d'autres compétences naturalistes que vous mettez à profit lors de vos prospections ?



J'ai quelques connaissances en herpétologie, en entomologie et en ornithologie. Elles me permettent au gré de mes prospections botaniques de déterminer quelques espèces animales, ce qui est utile pour apprécier d'une manière générale la valeur écologique d'un site et, parfois, de préciser le périmètre d'un secteur à préserver ou à surveiller.

En effet, dans certains cas il peut s'agir d'espèces à intérêt patrimonial. Je peux citer en exemple la découverte d'une population de sonneurs à ventre jaune en Île-de-France, une espèce d'amphibien citée en annexe II de la Directive "Habitats-Faune-Flore", qui a permis de créer une Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique transformée en site Natura 2000.

Olivier Labbaye

INITIATIVE : UN LIVRE SUR LE LOUP

Dès 1976, la grande faune m'a amené à parcourir les forêts à la recherche des chevreuils et des cerfs. Ensuite, sur la piste de leurs prédateurs : loup, lynx, ours, j'ai parcouru les Balkans, les Carpates polonaises et roumaines. Mais, arrivé au nord-ouest de la péninsule ibérique, la cordillère Cantabrique m'a retenu par l'intérêt de ses paysages et de sa faune.

Après une série de 24 voyages dans cette région depuis 1987, j'ai pu accumuler beaucoup d'informations sur les loups et leurs proies. Connaissant bien les divers contextes en France et à l'étranger, Belin m'a demandé d'écrire une monographie sur le loup pour compléter sa collection Approche – Eveil nature.



Ce livre paru en novembre 2006 présente d'abord les relations entre cet animal et les activités humaines. Il me paraissait important de présenter les moyens et les techniques mises en oeuvre dans le but de rendre la présence de ce prédateur plus supportable pour les bergers et les éleveurs avant de présenter l'espèce.

On y découvre ensuite les remarquables aptitudes de ce carnivore qui lui ont permis de survivre à la plupart des persécutions dont il a été l'objet et de reconquérir une partie de son aire de répartition, notamment en France depuis le début des années 1990. Enfin, son comportement, sa vie sociale et son écologie sont analysés.

Vincent Vignon